

de Meadow-Lake réclame également l'établissement d'un service de télévision dans les localités isolées de sa circonscription. Le ministre des Postes (M. Kierans) songe aussi à un satellite de télécommunications qui, j'en suis certain, permettra l'extension des services de télévision dans tout le Canada. De fait, c'est un des principaux objectifs et avantages de ce projet hardi.

Certaines observations malveillantes ont été faites à la Chambre cet après-midi au sujet de l'intérêt que manifeste le ministre des Postes envers ce satellite. Je suis persuadé que ceux qui ne peuvent jouir des commodités des régions plus peuplées voudraient le voir fonctionner bientôt afin de se sentir Canadiens à part entière.

Toujours sujet de la motion je tiens à souligner que le gouvernement actuel reconnaît qu'il est urgent d'étudier à fond les problèmes et le potentiel de diverses régions et, en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, d'aider les habitants de ces régions à mettre en valeur leurs ressources et à porter leurs revenus à des niveaux comparables à ceux des revenus des autres Canadiens. C'est pourquoi que le gouvernement va créer un nouveau ministère de l'Expansion économique régionale qui s'occupera du développement régional. Ce ministère assurera au niveau fédéral les structures nécessaires à un effort coordonné pour régler les problèmes des régions insuffisamment développées.

Quant au nord de la Saskatchewan, on admet depuis quelque temps déjà que son rendement économique est généralement médiocre. Des exploitations agricoles s'étendent bien jusqu'à Green Lake, dans le Nord, mais c'est la une région de production marginale à cause d'un sol peu fertile et de mauvaise qualité, de conditions climatiques défavorables, du coût élevé de l'aménagement et de crédits limités. L'exploitation forestière et la pêche, avantageuses pour certains n'ont pas, en général, assuré des revenus élevés à la majorité des gens.

Divers programmes ont déjà été entrepris pour encourager l'expansion sociale et économique de la région. Même s'il reste beaucoup à faire, il me semblerait utile de commenter brièvement certaines initiatives en voie de réalisation. Aux fins de la discussion, je me reporterai à la région de Meadow Lake; les régions d'amélioration locale 974, 980, 983, 986 et 989; et la région qui longe la ligne de Green Lake à La Loche. Ces régions se trouvent dans la partie sud de la région générale décrite dans la motion du député.

Les ressources du sol dans cette région sont classées de pauvres à bonnes quant à la production agricole. La colonisation primitive dans la région tendait à se situer dans les secteurs à sols plus légers qui se sont révélés plus récemment inaptes à la culture des céréales. Il y a donc maintenant des secteurs libres pour les pâturages et les essences forestières. Les moissons rapportent quelque 18 boisseaux à l'acre, mais ce rendement devrait accuser une amélioration graduelle à mesure que la terre de basse qualité ne sert plus à la culture des céréales et que la terre de meilleure qualité est cultivée.

En vue de mettre à profit ces terres de meilleure qualité, la province de Saskatchewan, grâce aux subventions que lui accordait le gouvernement fédéral aux termes de l'ARDA, a mis en oeuvre il y a quelques années un programme de stimulation selon lequel elle offrait des subventions de \$3.50 l'acre pour le défrichage. De 1966 à ce jour, 216 fermiers ont défriché, au total, 7,023 acres de terre à des fins agricoles dans les districts locaux 980, 983 et 989 destinés à l'amélioration.

On trouve certains sols de bonne qualité dans des terres basses marécageuses, et l'on s'efforce dans certaines régions d'aider les cultivateurs à protéger leurs terres des inondations périodiques. Dans la région du parc Rollo, par exemple, des ouvrages ont été érigés, grâce à l'appui de l'ARDA, pour aider une soixantaine de fermiers à protéger 9,700 acres de terre. Elle est utilisée principalement pour la culture des plantes fourragères qui, avec les pâturages de bleuets, constituent une base substantielle pour l'élevage dans la région.

• (5.20 p.m.)

Comme je l'ai mentionné tantôt, certaines terres qui produisent peu de céréales sont utilisées principalement pour la culture de plantes fourragères. En vertu du programme de l'ARDA, environ 9,600 acres de terres agricoles ont été combinées avec 31,400 acres de terres de la Couronne pour en faire des pâturages. Sept pâturages ont été organisés ou agrandis et 20,860 acres ont étéensemencées d'herbe pouvant nourrir 10,450 têtes de bétail. En plus de ces pâturages, on a établi deux programmes de culture du foin, utilisant ainsi 1,440 acres de terre agricole et 3,380 acres de la Couronne qui peuvent produire environ 6,400 tonnes de foin par an.

La région dont j'ai parlé n'est toutefois qu'une petite partie d'une grande région en difficulté. Pour donner une idée de l'ampleur